



## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

DIFAC SAS  
2, rue des hérons,  
67960 ENTZHEIM  
France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Casquette visiteur anti-heurt coloris bleu marine, réf. CASQPROTBM -  
EPI de catégorie II,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et aux normes EN 812 :2012 est identique au modèle  
ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type n° **CE 711378**,

délivrée par l'organisme notifié :

**BSI Group The Netherlands B.V.**

Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP  
Amsterdam  
Netherlands (2797)

Fait à Entzheim, le 20 novembre 2019,

Margaux Spielmann  
Coordinatrice normes et qualité,